

Association Scolaire Intercommunale de l'établissement du Plateau du Jorat

Madame
Claire-Anne GILLIERON
Présidente
Bioleyres 1
1410 DENEZY

«Titre»
«Prénom» **«Nom»**
«Adresse»
«NPA» «Localité»

Ogens, le 5 août 2013

«Titre»,

Vous êtes convoqués à une séance extraordinaire de l'ASIPJ et de l'ASIPB qui aura lieu le :

Mercredi 4 septembre 2013
A 20H00
A la grande salle de Bercher

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de la séance par le président de l'ASIBP
 2. Appel des deux associations
 3. Approbation des procès-verbaux des deux associations
 4. Préavis n° 01/2013 – demande d'autorisation de construction d'un collège à Bercher
Rapport de la commission ad'hoc
 5. Avancement des travaux de construction de la salle de gym de Bercher
- Suite de la séance présidée par Mme Claire-Anne Gilliéron, présidente de l'ASIPJ, pour les délégués de l'ASIPJ uniquement
6. Préavis n° 04/2013 – demande de crédit pour la construction du complexe scolaire de Bercher
Rapport de la commission de gestion
 7. Divers et propositions individuelles des deux associations
 8. Dissolution de l'ASIPJ au 31 décembre 2013
 9. Dissolution de l'ASIBP au 31 décembre 2013

A l'issue de la séance une agape sera servie.

Association Scolaire Intercommunale de l'établissement du Plateau du Jorat

Par ailleurs, nous vous informons que les membres du Codir l'ASIRE seront également présents à notre assemblée ceci afin de pouvoir répondre aux éventuelles questions.

Dans l'attente de vous rencontrer nous vous prions d'agréer, «Titre», nos meilleures salutations.

Pour l'ASIPJ



Caroline Beaufrère, secrétaire

P.S. Nous vous rappelons que nos séances sont publiques.
Veuillez, svp, afficher cette convocation au pilier public.